

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Département de l'Hérault**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° **1977** Rue **Avenue des moulins**

Commune **Montpellier**

Code postal **34087**

Nature des activités : **Collectivité Territoriale**

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom commun	Nom scientifique	Quantité	Description
Espèces cibles			
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	0-5	<p>Risque limité de destruction d'individus en phase de chantier par écrasement ou ensevelissement. Malgré les mesures d'évitement et de réduction mises en place, l'impact résiduel en phase chantier reste significatif pour l'herpétofaune. Des mesures de compensations sont prévues à proximité du site pour compenser cet impact.</p> <p>Les espèces d'herpétofaunes sont les seules concernées par ce risque. Aucun impact résiduel n'a été identifié pour les autres espèces présentes sur le site.</p>
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	0-5	
Complexe des Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp</i>	0-5	
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	0-5	
Rainette Méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	0-5	
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	0-2	
Couleuvre vipérine	<i>Natrix natrix</i>	0-2	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	0-5	
Psammodrome algire	<i>Psammodromus algirus</i>	0-5	
Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus edwardsianus</i>	0-2	
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	0-10	

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION*

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention des dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention des dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention des dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Aménagement du pôle d'accueil du lac du Salagou.**

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT*

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : **écrasement ou ensevelissement lors de la phase de travaux**

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION*

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : **Naturalistes (associations ou bureaux d'étude)**

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION*

Préciser la période : **Phase de chantier envisagée sur 14 mois et phase d'exploitation sur un temps indéfini.**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION*

Régions administratives : **Occitanie**

Départements : **Hérault**

Cantons :

Communes : **Clermont-l'Hérault**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaire
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Les mesures sont détaillées dans le rapport joint (calendrier d'intervention en dehors des périodes de plus fortes sensibilités, aménagements écologiques de substitution, déplacement des individus hors zone de chantier, mesures compensatoires, etc.).

I. COMMENT SERA ETABLIE LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- **Rapport de suivi de chantier par un écologue/naturaliste**
- **Rapport de suivi de la mesure de compensation**

* Cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Montpellier
Le 21 février 2024
Signature du demandeur

Le directeur des constructions et de la stratégie
patrimoniale et immobilière,



Olivier PIACENTINI